

Il recherche les endroits fortement ensoleillés, les pentes abruptes bien exposées à la chaleur : rochers, vieux murs, sols sablonneux, rentrant dans sa retraite dès que le soleil s'abaisse à l'horizon. Il disparaît dès octobre pour ne réapparaître qu'en février ou mars. En plus des Insectes et des vers qui constituent sa nourriture, ce Lézard est friand de tout ce qui est sucré (crèmes, confitures, miel) ainsi que des fruits mûrs (fraises, cerises, prunes). Ch. DECAUD qui a observé ces faits a conservé cet animal en captivité pendant plus de 12 ans. De plus, le Lézard ocellé n'hésite pas à attaquer certains Vertébrés tels que de petits Rongeurs, des œufs et même de jeunes Oiseaux, d'autres Lézards et des Serpents. En captivité, on peut le nourrir de Blattes et de viande crue de bœuf.

Comme chez la plupart des Lacertiliens, l'accouplement n'est pas de longue durée. Vers la fin d'avril ou le début de mai, le mâle, après quelques préludes amoureux, saisit, dans ses mâchoires puissantes, un des flancs de la femelle qu'il veut immobiliser, sans se soucier des blessures, parfois fort graves, qu'il lui inflige. Puis, tordant son corps et sa queue en forme de S et appuyant une de ses pattes postérieures sur le début de la queue de sa compagne, il accole son cloaque à celui de celle-ci et introduit un de ses hémipénis pour la féconder. L'enlacement des deux animaux dure environ une demi-heure et peut, pendant plusieurs jours, se renouveler une fois par jour. La femelle pond 6 à 23 œufs, oblongs, de couleur blanchâtre et les dépose souvent dans des creux d'arbres. Par température favorable, l'incubation dure environ 3 mois.

Le mâle est capable de se reproduire vers l'âge de 18 mois, la femelle seulement à 3 ans et demi. Cette espèce s'apprivoise facilement et vit bien en captivité.

Habite le S.-O. de l'Europe : Ligurie, S. de la France, Espagne, Portugal, Nord de l'Afrique (Tunisie, Algérie, Maroc, Nord du Sahara). Monte jusqu'à 1.500 m. dans l'Atlas marocain.

Deux sous-espèces : *lepida* et *pater* sont reconnues. La forme typique habite les régions méridionales de la France ; la sous-espèce *pater* à laquelle BOULENGER (1920) a rapporté la forme *tanqitana* est connue du N. de l'Afrique. Elle se caractérise par la plaque occipitale plus petite, les écailles dorsales plus fortement carénées, l'absence fréquente des ocelles bleus chez l'adulte, qui montre une coloration verte tachetée ou réticulée de noir, parfois avec des anneaux noirs.

La distribution de la forme typique dans notre pays est limitée au N.-O. par la Charente-Maritime et au N.-E. par le Sud de la Côte-d'Or et le Jura. Nous la trouvons signalée des départements suivants : Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Hérault, Pyrénées-Orientales, Gers, Gironde, Charente-Maritime, Cantal, Haute-Vienne, Sud de la Côte-d'Or. Elle est aussi connue de l'île d'Oléron, des îles d'Hyères et de Ratonneau. Ne dépasse pas 1.140 m. d'altitude dans les Alpes et 1.000 m. en Espagne. Des fossiles de cette espèce ont été signalés du Pléistocène de Lunel-Vieil, Hérault (GERVAIS, cité par BOULENGER, 1920).

2. *Lacerta viridis* (LAURENTI). — *Seps viridis* LAUR., Syn. Rept., 1768, p. 62. — *Lacerta viridis* DAUD., Hist. Rept., III, 1802, p. 144. pl. XXXIV ; BOULGR., Monogr. Lacert., I, 1920, p. 64 (forma typica), — *Lacerta viridis*, NIKOLSKY, Faune Russie, Rept. I, 1915, p. 278.

De nombreuses variétés ou sous-espèces ont été décrites par les auteurs. Elles sont répandues sur l'Europe occidentale et méridionale s'étendant vers l'Est jusqu'en Asie Mineure. Nous ne donnons ici que la description de la forme typique qui, seule, fait partie de la faune française.

Rostrale bordant normalement la narine. Habituellement 2 postnasales (rarement 3), la supérieure presque toujours en contact avec la frontonasale. Granules souvent absents (ou si présents, réduits en nombre) entre les supraoculaires et les supraciliaires. Occipitale habituellement plus courte et plus étroite que l'interpariétale, parfois aussi large, parfois réduite à un granule ou même absente. Deux grandes plaques temporales (parfois fusionnées) en contact avec la pariétale. Pli gulaire présent. 16 à 25 écailles gulaire sur une ligne entre le collier et la 3^e paire de plaques postmentonnières. Normalement 4 supra-oculaires ; 4 à 7 supraciliaires. Collier à bord postérieur denticulé formé de 7 à 12 plaques. Écailles dorsales fortement carénées, aussi grandes ou un peu plus petites, ou plus grandes, sur les côtés où 2 à 3 écailles correspondent à la longueur d'une plaque ventrale, 40 à 55 écailles autour du milieu du corps. Ventrales sur 6 (très rarement 8) séries longitudinales et 26 à 32 séries transversales. Plaque préanale bordée par 2 (rarement 1) demi-cercles de petites plaques. Le membre postérieur rabattu en avant, atteint un point entre le poignet et le collier chez le ♂, entre le poignet et l'aisselle chez la ♀. Pied, chez le ♂, représentant 1 à 1 2/5 fois la longueur de la tête, 11/8 à 12/5 fois chez la ♀ ; 13 à 21 pores fémoraux de chaque côté. Queue cylindrique, 1 3/4 à 2/3 fois plus longue que la tête et le corps ensemble chez l'adulte, plus courte dans le jeune âge. Plaque tympanique souvent absente.

Mâle avec la tête plus forte, les pores fémoraux plus apparents, la gorge colorée de brun, la queue élargie à sa base, les pattes postérieures plus longues.

Longueur totale : ♂, 380 mm., queue : 250 mm. ; ♀, 385 mm., queue : 260 mm.

COLORATION. — Jeune : brun ou brun grisâtre, au-dessus, avec une bande dorso-latérale blanche ou jaune et, au-dessous d'elle, une raie ou une série de points jaunâtres plus ou moins distincte qui peut persister chez l'adulte. Blanc, au-dessous. Chez l'adulte, la coloration est assez variable, au point d'avoir donné lieu aux désignations suivantes : *bilineata* DAUDIN, *punctata* SCHREIBER, *concolor* et *maculata* DE BETTA, *cyanolaemus* GLÜCKSEL, *nigra* SCHREIBER, *holomelas* WERNER pour ne citer que les principales. On peut la résumer ainsi : dessus vert vif ou brun, uniforme ou tacheté de noir ou noir olivâtre parsemé de vert ; face inférieure jaune uniforme ou jaune verdâtre.

Des cas d'albinisme et de mélanisme ont été signalés chez cette espèce.

Biologie. — Le Lézard vert se rencontre parmi les herbes touffues des plaines, au pied des grandes haies, dans les champs, talus de fossés, bordures de bois ou de boqueteaux, buissons sur lesquels il grimpe avec facilité.

Affectonne les terrains accidentés. Il recherche moins que le Lézard ocellé les endroits très chauffés par le soleil, car il se réfugie dans les herbes aux heures les plus chaudes du jour. D'après M. GUILLOU (1936) qui l'a observé dans la région de Saint-Raphaël, cette espèce vit auprès des fossés ou des rivières et lorsqu'elle est poursuivie, n'hésite pas à plonger au fond de l'eau en se cachant dans la vase comme le ferait une Grenouille. Sa nourriture consiste en Vers, Araignées, Mouches, Sauterelles, petits Mollusques, larves diverses, Chenilles, Cloportes. Il est la proie des Belettes, des Oiseaux sauvages ou domestiques, des Serpents et Musaraignes. En captivité, on peut le nourrir avec les Vers de farine, des Blattes, des Lombrics ; buvant souvent, il a besoin d'eau. Bien que très sauvage dans la nature, cherchant à mordre quand on le saisit, il s'apprivoise vite avec les personnes qui lui donnent leurs soins.

Les mues sont assez fréquentes : ROLLINAT en a relevé 4 en quatre mois. L'hivernage se passe dans un trou de la terre ou une anfractuosité de rochers, sous les racines d'arbres ou les amas de feuilles ; sa durée varie selon les régions : de novembre à mars dans le S. des Alpes, tandis qu'en Espagne, cette durée peut être extrêmement courte ; dans la France centrale, elle s'étend du début de novembre à février, mars ou avril selon la température. Pendant cette période, l'animal ne se montre jamais au cours des belles journées d'hiver. L'accouplement a lieu au cours des mois du printemps et la ponte s'opère en mai ou juin. La femelle produit, parfois en 2 pontes à quelques semaines d'intervalle, 6 à 21 œufs, de teinte blanc sale, mesurant de 15 à 18 mm. de longueur sur 8 à 11 de diamètre. Ces œufs sont déposés dans un trou peu profond creusé par la femelle avec ses pattes antérieures, dans le sable ou le sol meuble.

L'incubation varie, selon la température, de 2 1/2 à 3 1/2 mois ; elle est favorisée par la chaleur et l'humidité, retardée ou arrêtée par le froid et la sécheresse, comme cela existe d'ailleurs pour toutes les autres espèces.

Le jeune Lézard se libère lui-même de son œuf après en avoir fendu l'enveloppe parcheminée, au moyen d'une petite dent plate, tranchante, faisant saillie à l'extrémité du museau. Cette dent tombe du premier au cinquième jour après la naissance. L'animal mesure, à ce moment, 30 à 34 mm. du museau à l'anus et 39 à 52 mm. de longueur de queue (ROLLINAT). Selon BOULENGER, les mensurations ne sont que de 26 mm. du museau à l'anus, la queue ayant 27 mm. Dessus, sa coloration est gris verdâtre ou brun foncé à reflets métalliques, avec 4 raies : une bande claire dorso-latérale et une autre discontinue, sur le flanc. Le dessous est jaune verdâtre pâle à reflets métalliques. A six mois, le petit Lézard mesure 110 à 136 mm. de longueur. L'espèce est en état de se reproduire dans sa troisième année, rarement dans la seconde.

ROLLINAT a conservé un couple de cette espèce pendant 10 ans. L'hermaphrodisme a été étudié par TAYLER (1918).

En France, se rencontre partout sauf dans les départements situés au N. d'une ligne joignant Rouen à Bâle. Est signalé également des îles normandes de Jersey et de Guernesey, de l'île Oléron, et, selon M. MOURGUES, de l'île de Jarre entre Marseille et Cassis. Monte jusqu'à 1.700 m. dans les Alpes maritimes. Se retrouve en Corse.

3. *Lacerta agilis* L. — *Lacerta agilis* (part.) LINNÉ, Syst. Nat., I, 1766, p. 363 ; WOLF, in Sturm, Deutschl. Faun., III, 1799, H. 2 ; BOULGER,